

Maillages créoles

Langage, littérature et société aux Antilles et à La Réunion

Mélanges offerts au professeur Lambert Félix Prudent

Maillages créoles

Langage, littérature et société aux Antilles et à La Réunion

Mélanges offerts au professeur Lambert Félix Prudent

*Sous la direction de
Olivier-Serge Candau, Odile Hamot et Mylène Lebon-Eyquem*

Presses Universitaires Indianocéaniques

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : © Lambert Félix Prudent, collection privée

MAQUETTE :

Katia Auzoux, Sabine Tangapriganin

RÉALISATION :

Bureau Transversal des Colloques, de la Recherche et des Publications
(BTRC)

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

PRESSES UNIVERSITAIRES INDIANOCÉANIQUES

© UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, 2026

Campus universitaire du Moufia

15 avenue René Cassin

CS 92003 – 97744 Saint-Denis cedex 9

Phone : 02 62 938585 – Copie : 02 62 938500

Site web : [http ://www.univ-reunion.fr](http://www.univ-reunion.fr)

Les opinions exprimées, le contenu des textes publiés et l'exactitude de leurs références bibliographiques sont de la responsabilité exclusive des auteurs et autrices.

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute reproduction, intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite. Les opinions exprimées, le contenu des textes publiés et l'exactitude de leurs références bibliographiques sont de la responsabilité exclusive des auteurs et autrices.

DOI : 10.61736/ZURD4834

ISBN : 978-2-38444-124-2

EAN : 9782384441242



© *Lambert Félix Prudent, collection privée*

Sommaire

Pawòl-douvan. « Aux origines de la langue » _____	11
On ti kozé épi Lambert Félix Prudent _____	15
Bibliographie des ouvrages et travaux de Lambert Félix Prudent _____	27

Hommages

Jacqueline Abaul, Lambert Félix Prudent. Un conseiller très spécial, un ami _____	39
Georges Mérida et Robert Nazaire, De l'universitaire au pédagogue _____	43
Audrey Noël, Lambert Félix et son rapport à la norme _____	53
Bernard Idelson, Le franc-parler et l'humour de Félix _____	55
Térèz Leotin, Lambert Félix an nonm létal _____	57
Ronald Selbonne, Bibilik _____	61

Première partie**Langue****« Des baragouins à la langue antillaise »**

Juliette Sainton,
 Aux origines des genres masculin et féminin des mots dans
 les langues naturelles. Réalités et imaginaires chez l'anthropologue
 James George Frazer. Les langues des Arawak et des Caraïbes _____ 67

Olivier-Serge Candau,
 Entendre et faire entendre la parole des Caraïbes insulaires.
 Lectures d'extraits d'écrits de missionnaires dominicains
 aux Antilles dans la seconde moitié du XVII^e siècle _____ 85

Renauld Govain,
 Nasalisation en créoles haïtien, guadeloupéen et martiniquais.
 Convergences, divergences et probables influences substratiques
 africaines _____ 97

Ronald Selbonne,
 Langue verte ou langue marron ? Quelques remarques à propos
 du jargon en créole guadeloupéen _____ 135

« Diglossie, interlecte et macrosystème »

Didier de Robillard,
 Wilhelm von Humboldt : un rendez-vous manqué de la créolistique ? ____ 151

Mylène Lebon-Eyquem,
 La linguistique « native » : une linguistique de la minoritude ? _____ 167

Georges-Daniel Véronique,
 L'interlecte, une phase de la créolisation _____ 187

Frédéric Anciaux,
 L'*interlecte* de Prudent : D'un concept théorique abstrait
 à une pratique pédagogique concrète ? _____ 201

Jean-Philippe Watbled,
 La genèse des créoles de l'océan Indien : principes linguistiques
 et mécanismes cognitifs _____ 227

Vinciane Vauclin, Discours méta-épilinguistiques sur le créole et le français : quelles évolutions ? _____	293
--	-----

Deuxième partie Oraliture

« An langaj kréyòl dimi-panaché »

Odile Hamot, <i>Le Cœur à rire et à pleurer</i> de Maryse Condé, critique de la raison diglossique _____	321
Jean Laplaine et Daniel Maragnès, L'esclave sans nom. À propos du roman de Patrick Chamoiseau, <i>L'esclave vieil homme et le molosse</i> _____	331

« L'oraliture du patois créole »

Véronique Corinus, L'auto-recension de l'oralité noire par les natifs lettrés. L'exemple d'E. Clews Parsons et F. Modock _____	343
Ethel Petit, Chansons créoles martiniquaises et parisiennes au XIX ^e siècle : entre esquisses et figurations _____	357
Laureen Telga, Les langues créoles à base lexicale française de la zone américano-caraïbe : étude des proverbes _____	377

Troisième partie Éducation et Société

« Bannzil kréyòl, une société en archipel »

Patrick-André Mather, Aménagement linguistique et politique éducative à Curaçao : État des lieux et points de comparaison avec Haïti _____	393
--	-----

Fabrice Georger, Le macrosystème de communication créole et ses conséquences à l'école _____	413
Mirna Bolus, La pub, le zouk et... l'école _____	427
Audrey Noël et Bernard Idelson, Créolistique et sciences de l'information et de la communication : une collaboration heuristique _____	439
Laure Demougin, Présences des langues créoles dans la presse française (1880-1900) : mentionner et juger _____	453
Isabelle Hidair-Krivsky, Les mots et les maux, ou l'analyse du paradoxal discours féministe guyanais _____	469
Valérie Pérez, Prudence et discernement à l'ère du numérique : une lecture aristotélicienne pour un projet éducatif contemporain _____	489
Index des noms propres _____	501

Pawòl-douvan. « Aux origines de la langue »

Olivier-Serge Candau¹
Université des Antilles

Les critères typologiques d’une langue créole se trouvent à mon avis dans la géographie, l’histoire et la sociologie des peuples concernés [...] (Prudent 1982 : 111).

Sur un ton retentissant, qui ne cessera jamais d’être le sien, Lambert Félix Prudent condense ici en quelques mots tout l’enjeu de la langue créole : les données linguistiques ne peuvent en aucun cas faire l’économie d’une réflexion sur les facteurs tant matériels qu’humains qui en expliquent la genèse, le développement et la transformation. Fruit d’une évolution à la fois semblable entre les différentes colonies – importance des échanges entre les territoires colonisés –, augmentation de la main-d’œuvre servile, corollaire d’une diminution de celle des planteurs –, et dissemblable – les modalités de la traite diffèrent souvent d’un territoire à un autre, les créoles à base française des Indes occidentales aux Mascareignes affirment leur profonde unité d’un océan à un autre.

Émergence d’une langue nouvelle à l’issue d’un processus de nativisation d’un pidgin et d’une relexification massive de la langue véhiculaire par le recours à la koïnè coloniale, le créole poursuit l’héritage de la glottogenèse des langues indo-européennes des puissances coloniales. Les créoles têtent goulûment au sein d’une mère-langue, honteuse face à son engeance bâtarde, un fonds lexical français nourrissant. Soucieux de rendre aux conditions écologiques leur juste place dans le développement des langues de contact, Lambert Félix Prudent, son bâton de pèlerin à la main, parcourt les terres que l’on croyait battues de la créolistique pour défendre une interprétation profondément anthropologique de l’émergence des créoles français, relativisant les causes simplement économiques au profit de l’essor

¹ DOI : 10.61736/CJPY8565.

d'une conscience linguistique de ses locuteurs. De la pensée de Jean Bernabé (1983, p. 44), dont il récuse pour autant le principe de la « déviance maximale »² et de diglossie³ étanche au profit de l'interlecte⁴, Lambert Félix Prudent retient une vision téléologique de l'histoire de la langue. Au « premier reniement du créole » exercé par le Code noir – dont on comprend à demi-mot qu'il reste symbolique, puisqu'il n'est fait mention de faits de langue ni dans la version de 1665 ni dans celle de 1724 – s'ajoute « le deuxième reniement du créole » entraîné par l'abolition de l'esclavage de 1848, et la tentation de « l'idéologie assimilationniste » qu'elle charrie. Lambert Félix Prudent attribue à un événement historique majeur, la promulgation du Code noir, l'origine d'une nouvelle configuration sociolinguistique, qui distingue clairement les Blancs et les Noirs :

Nous avons donc cerné le profond changement intervenant dans l'économie, dans les clivages raciaux et dans les attitudes linguistiques des habitants des Petites Antilles. Ce changement trouve son expression juridique dans un ensemble de règles destinées à rappeler aux maîtres la bonne conduite à tenir devant leurs nègres, il s'agit du Code Noir (1684), qui, s'il ne tient pas compte de la présence formelle du créole, rappelle clairement les dangers de la communication entre populations serviles. (Prudent 1980, p. 28)

Dès la publication de sa thèse de doctorat en 1980, ambition que redouble sa thèse d'État de 1993, Lambert Félix Prudent s'attelle à

² Ensemble de pratiques orales et écrites visant à produire une langue créole la plus éloignée possible du français, à l'encontre des pratiques considérées comme trop francisées, observables dans les discours des médias, développé sous l'égide de Jean Bernabé et du GERECE (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone).

³ Lambert Félix utilise le terme de diglossie au sens restreint de Ferguson (1959) qui l'entend comme un système de répartition fonctionnel des langues. Son usage s'éloigne de celui que lui accorde Psichari originellement (1928), lequel distingue une variante prestigieuse du grec (la *katharevousa*, forme archaïsante) et la variante populaire, le *démotique*.

⁴ Ce concept développé au début des années 80 émerge initialement à l'occasion de la description des pratiques orales des Antillais, qui empruntent au français comme au créole, sans qu'il soit toujours aisé de les identifier clairement pour produire un macrosystème de communication hybride, excluant le rattachement exclusif à une langue ou à une autre. L'interlecte se conçoit donc comme un ensemble de pratiques communicationnelles d'une communauté donnée, dont le créole et le français ne seraient que des constituants, et dont les frontières sont rendues poreuses tant du point de vue des pratiques que des représentations de leurs locuteurs.

résoudre le paradoxe suivant : comment évoquer la langue créole sans recourir aux discours des premiers Européens, dont on doit admettre qu'ils se constituent plus comme l'expression d'une *vision coloniale* (Prudent 1980, p. 14) des rapports entre les langues que d'une réflexion linguistique proprement dite ? Pour embrasser le créole dans toute sa globalité, il convient de se plonger dans les premiers écrits des colons et des voyageurs qui arpentent les espaces créoles, au risque d'en apprendre plus sur la perception que les Européens ont du langage que sur le fait linguistique lui-même, avant d'aborder les premiers écrits de la créolistique de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Un temps séduit par cette approche, dont il se détourne ensuite, Lambert Félix s'engage dans une démarche résolument glottopolitique, s'interrogeant davantage sur l'ensemble des instances de légitimation de la langue au regard du jugement qu'en ont les locuteurs créolophones eux-mêmes. Ardent défenseur d'une linguistique native, dont il reconnaît l'ampleur à partir de la seconde conférence de Mona à la Jamaïque en 1968, Lambert Félix Prudent salue l'analyse linguistique et anthropologique du chercheur haïtien Yves Dejean, qui formule en termes humains la question linguistique : « On n'est pas en présence en Haïti d'une tension entre deux langues, mais d'une opposition entre deux groupes humains ». Le survol d'une histoire de la créolistique culmine dans une condamnation sans appel d'une linguistique détachée du réel, de « l'âpreté structuraliste » des chercheurs qui « refus[ent] d'aller sur le terrain ».

Tout en se gardant d'une approche simpliste, qui ne rendrait en rien honneur à la complexité de la pensée de Lambert Félix Prudent, dont nous avons proposé un survol pauvre, qui n'a eu d'autre intérêt que de mettre en relief l'entremêlement de la langue et de la société, nous pensons être en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'une pensée de la langue. Qu'est-ce que la langue antillaise ? Baragouin, jargon, patois ou langue, si les qualificatifs ne manquent pas, ils ont tous en commun de restituer sa métamorphose permanente et son incessante variation.

Mais tendons d'abord une ouïe attentive à l'ensemble des hommages que collègues et amis rendent au professeur Lambert Félix Prudent, avant d'entendre résonner sa voix dont chacune des contributions, qui s'en font la réverbération sonore diffractée, mais toujours fidèle. Trois voix se font entendre : celle de la langue, celle de l'oralité, et celle de l'éducation et de la société. Après avoir murmuré à l'oreille du lecteur une série de noms dont il appartient à chacun de revêtir la langue, tantôt « baragouins et langue antillaise », tantôt

« diglossie », « interlecte » ou encore « macrosystème », la voix fait entendre des traces de sa nature « dimi-panachée » à un auditoire rompu à l'oralité, et résonne en dernière instance dans les confins d'une « société en archipel ».

Bibliographie

- Bernabé, Jean (1983), *Fondal-Natal : grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais : approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*, Paris, L'Harmattan.
- Dejean, Yves (1975), *Dilemme en Haïti : français en péril ou péril français ?*, New York, Connaissance d'Haïti.
- Ferguson, Charles (1959), « Diglossia », *Word*, 15, p. 325-340.
- Prudent, Lambert Félix (1980), *Des Baragouins à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*, Paris, L'Harmattan.
- Prudent, Lambert Félix (1982), « L'Émergence d'une littérature aux Antilles et en Guyane », *Présence Africaine*, n°121-122, Paris, Présence Africaine, p. 109-129.
- Psichari, Jean (1930), « Un pays qui ne veut pas sa langue », *Mercure de France*, Octobre 1, 1928, p. 63-121, reproduit dans Psichari, *Quelques travaux de Linguistique, de Philologie et de Littérature helléniques*, vol. 1, Paris, Mercure de France, p. 1283-1337.

On ti kozé épi Lambert Félix Prudent¹

Cet entretien a été réalisé chez Félix au Gosier, à la Guadeloupe, à son domicile le jeudi 24 avril 2025.

J'ai été à l'école publique à Fort-de-France, aux Terres Sainville et j'ai fait mes études à Rouen à l'Université de Rouen, de la première jusqu'à la cinquième année, des études d'anglais et d'espagnol. Ensuite, à partir de 1975, j'ai rencontré Jean-Baptiste Marcellesi², Bernard Gardin³, Christiane Marcellesi⁴, Louis Guespin, linguiste fraîchement arrivé à l'Université de Rouen-Normandie⁵, qui faisait de la sociolinguistique. Je me suis intéressé à ce moment-là à la sociolinguistique en général et à la linguistique créole. J'ai passé mon

¹ DOI : 10.61736/XCJD9539.

² Jean-Baptiste Marcellesi (1930-2019) a exercé à l'Université de Rouen de 1970 à 1992 et en particulier au DYLLIS où il a joué un rôle capital dans le développement des sciences du langage, notamment la sociolinguistique. Son nom est étroitement lié à cette discipline, il est à l'origine de nombre de concepts fondateurs dont certains furent élaborés avec d'autres chercheurs : linguistique sociale, covariation, individuation sociolinguistique, polynomie, hégémonie, minoration, glottopolitique. (Informations recueillies sur le site du Laboratoire Dynamique du Langage In Situ de l'université de Rouen Normandie - Normandie Université).

³ Bernard Gardin (1940-2002) découvre la linguistique grâce à Louis Guespin et Claudine Normand. Il publie en collaboration avec Jean-Baptiste Marcellesi, *l'Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale* en 1974. Devenu maître de conférences puis professeur des universités à l'Université de Rouen en 1989, il prend la succession de Jean-Baptiste Marcellesi à la tête du département des sciences du langage et de la communication. En 1987, il devient président de l'Association des sciences du langage. À partir de 1998, il prend la succession de Nina Catach à la présidence de l'AIROE – Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture. (Informations reprises de la notice biographique qui lui a été consacrée par le Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale, Gerflint, année non communiquée).

⁴ Christiane Marcellesi, née Christiane Hocques en 1954, a été maître-assistante en linguistique à la faculté de Lettres de Rouen dans les années 1970. Elle a été responsable du Centre d'Applications de la Linguistique à l'Enseignement du Français (CALEF). (Informations reprises du *Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier. Mouvement social*, 2012).

⁵ Louis Guespin (1934-1993), agrégé de lettres, a été professeur des universités à l'Université de Rouen.

D.E.A.⁶ en 1977. C'était une épreuve de bibliographie, plus particulièrement. Je faisais le point un peu sur ce qui était paru et il commençait à paraître des choses importantes en 1977 en français et en 1979, j'ai soutenu ma thèse, « Des Baragouins à la langue antillaise ». C'était une thèse nouvelle où je faisais le point sur les sociétés créoles au sens général, la société créole martiniquaise et la migration, et ce qu'on pouvait commencer en dire. Mais en 1979, la créolistique allait prendre son essor en France ; à la fois Chaudenson publiait un certain nombre de travaux côté aixois⁷. Il était sur le point de quitter La Réunion, car son université de base c'était Aix-en-Provence. Bernabé⁸ fondait le GEREC⁹ mais il commençait à publier un certain nombre d'ouvrages importants côté Antilles. Il se passait un certain nombre de choses en France à Paris autour de Bentolila¹⁰, notamment sur le créole haïtien. Alors les années 1979-1980 c'est une année pivot, il va se passer des choses en coup de vent notamment le

⁶ Le Diplôme d'Études Approfondies a été remplacé par le master 2 recherche en 2006.

⁷ Robert Chaudenson, agrégé de lettres classiques, est parti à La Réunion en 1963 comme volontaire du service national actif (VSNA). Il s'est immédiatement intéressé au créole parlé dans cette île des Mascareignes, créole auquel il a consacré son doctorat d'État, préparé sous la direction de Raymond Arveiller à la Sorbonne, et soutenu en 1972. *Le Lexique du parler créole de La Réunion*, ouvrage en 2 volumes, publié en 1974 chez Honoré Champion, a inauguré les études créoles modernes d'expression française au moment où Robert Chaudenson apportait aussi un nouvel élan aux recherches sur les langues et cultures créoles, en particulier celles des DOM. (Informations tirées de l'« Hommage » de Georges-Daniel Véronique et Salikoko S. Mufwene, 2020).

⁸ Jean Bernabé (1942-2017), ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire et docteur d'État en linguistique, a exercé pendant de longues années à l'Université des Antilles et de la Guyane, en tant que professeur de Langues et Cultures Régionales et doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université des Antilles et de la Guyane. Il a ainsi fondé, dès 1975, le Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F), qu'il a dirigé pendant plus de 30 ans. Ce groupe a travaillé ardemment sur la langue, la culture et les populations créoles, avec un regard spécifique sur les créoles à base lexicale française (zone Amérique-Caraïbes). (Informations tirées des Archives territoriales de Martinique, date de mise en ligne non communiquée, <https://www.patrimoines-martinique.org/page/jean-bernabe>).

⁹ Le Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F), créé en 1975, dirigé initialement par Jean Bernabé, a développé un ensemble de recherches consacrées à l'étude d'abord linguistique, puis sociolinguistique, psycholinguistique, littéraire et relative à la traduction des langues et des sociétés créoles. (Informations tirées de Raphaël Confiant, 2022).

¹⁰ Alain Bentolila (1949-), professeur de linguistique à l'Université de Paris-Cité, consacre ses travaux de recherche à l'illettrisme et à l'apprentissage du langage et de la lecture chez l'enfant.

colloque aux Seychelles en 1979¹¹, c'est le colloque des Études créoles, qui va avoir beaucoup de succès, avec Albert Valdman¹², Mervyn Alleyne, Lawrence Carrington¹³, il y a beaucoup de monde et c'est le premier colloque international en français où les chercheurs se réunissent et parlent un peu du créole. Moi, je découvre les créoles de l'océan Indien. Je savais qu'ils existaient mais je les découvre en vrai et je découvre les Seychelles comme un petit pays prêt à faire du créole politique, ce qui est nouveau dans le domaine. Alors, 1979, qu'est-ce qu'il faut en dire ? C'est une année importante, une année clé. Une année où les clans vont être marqués. Le clan francophile, francoïde, va se ratatiner autour de lui-même, autour de l'Université de La Réunion et de Chaudenson. Le camp non-francophone, non-quelque chose, va se constituer mais ce sont pour la plupart des non-linguistes et il va y avoir un malentendu entre le comportement de Chaudenson, hyper provocateur, il faut bien le dire et le comportement des autres autour du créole. Le créole est un enjeu sociopolitique pour la plupart des gens et pour Chaudenson c'est un enjeu sociopolitique mais qu'il voudrait dépolitiser. Et il le dépolitise mal. Donc, il y a un malentendu qui va perdurer. Donc, va se constituer un

¹¹ Il s'agit du second colloque consacré au créole, le premier ayant eu lieu aux Îles vierges du 28 mars au 1^{er} avril 1979, le second à Mahé aux Seychelles du 21 mai au 25 mai 1979. Pour un regard critique sur les colloques et les polémiques suscitées, voir Alex-Louis Tessonneau (1979, p. 80-81).

¹² Albert Valdman, né en 1931, a enseigné à l'Institut du service extérieur du Département d'État des États-Unis et à l'Université d'État de Pennsylvanie avant de rejoindre l'Université de l'Indiana en 1960, où il détient le titre de « Rudy Professor Emeritus » de français, d'italien et de linguistique. Il a été le premier directeur du département de linguistique, a fondé l'Institut des créoles et a occupé le poste de directeur de l'enseignement du français au sein du département de français et d'italien. Il a également été professeur invité à West Indies University (Jamaïque), à l'Université de Nice, à l'Université d'Harvard et à l'Université de l'Oregon. Ses recherches et son enseignement couvrent un vaste éventail de domaines en linguistique appliquée et descriptive, notamment la recherche sur l'acquisition d'une langue seconde, l'enseignement des langues étrangères, les études créoles et la linguistique française. (Informations disponibles sur le site de l'Indiana University Bloomington, <https://frit.indiana.edu/about/emeriti-faculty/valdman-albert.html>).

¹³ Lawrence Carrington, professeur émérite de linguistique créole à l'Université des Indes occidentales, est un pionnier dans l'étude et la documentation du créole français de Sainte-Lucie. Il est également docteur *honoris causa* de la Faculté de philosophie de l'Université de Berne, en Suisse. Le Professeur Carrington a été vice-chancelier et président du Conseil pour les pays hors campus et l'enseignement à distance de l'Université des Indes occidentales de 2000 à 2007. Il a été secrétaire de la Society for Caribbean Linguistics (SCL) de 1976 à 1980, puis président de 1986 à 1988, et en a été élu membre honoraire en 2008. (Informations disponibles sur le site de la SCL)

mouvement natif. Je l'appelle natif à défaut de l'appeler autre chose autour de madame Saint-Jorre d'Offay¹⁴ qui est ministre du tourisme à l'époque, Jean Bernabé, les Réunionnais de La Réunion, les gens des Antilles bien entendu. Mais une fois encore, ils ne sont pas linguistes. Bernabé c'est le plus linguiste d'entre eux. Mais les anglophones comprennent mal ce qui se passe et ils prennent position pour les natifs. Je parle de Carrington, qui a travaillé sur le saint-lucien et peut-être un peu Alleyne qui a travaillé le jamaïcain. On promet de se revoir à Vieux Fort à Sainte-Lucie en 1981. Mais le malentendu apparu plus tôt persiste. Un groupe de natifs va se constituer sous le nom de Bannzil Kréyòl¹⁵ et va convoquer un colloque en 1982 aux Seychelles, toujours soutenu par Danielle de Saint-Jorre. Mais, manifestement, on ne s'entend pas, on ne parle pas de la même chose. Les créoles sont vus comme des langues à défendre et à promouvoir du côté des natifs. Nous ne le savons pas encore mais défendre et promouvoir sont des termes ambigus. Quel statut politique on leur donne ? Le statut est maximal dans le sens natif du mot tandis qu'il est minimaliste dans le sens non-natif du mot. Donc, il y a un malentendu. Petit à petit, les positions vont se clarifier et on va voir que derrière le débat natif / non-natif, il y a un autre débat qui se profile, qui est celui de l'origine française ou pas des créoles. Donc, est-ce que on est sur une base eurogénétique, on va dire en gros une base afro-génétique¹⁶ ? Mais, les camps ne sont pas encore marqués de ce point de vue là. Et Chaudenson et Carayol¹⁷, Cellier¹⁸, Baggioni¹⁹ qui travaillent à La Réunion sont partisans d'une origine française des créoles, alors avec tout ce que cela comporte comme théories, sur lesquelles on peut revenir après. Les autres sont dispersées. Il y a un clan afro-génétiste qui est marqué par Mervyn Alleyne, notamment. Mais les camps sont ambigus. Et de l'autre côté, celui des neuro-

¹⁴ Elle a publié notamment en collaboration avec Annegret Bollée une « Traduction de l'Évangile selon saint Marc », en créole seychellois en 1974.

¹⁵ Le 3^e colloque international des Études créoles voit naître à Sainte-Lucie l'association de linguistes natifs, « Bannzil Kréyòl ».

¹⁶ Parmi les différentes thèses soutenues quant à la genèse des créoles se distinguent trois grandes approches : le courant eurogénétiste de Chaudenson, l'afro-genèse de Mervyn Alleyne et la neurogenèse de Derek Bickerton. Le premier met l'accent sur la prégnance du français parlé au XVII^e siècle dans la constitution du créole à La Réunion. Le second affirme l'héritage africain dans la constitution des langues créoles. Le dernier postule l'existence d'un dispositif glossogénique universel à l'œuvre dans la créolisation, dans la lignée de la Grammaire Universelle chomskyenne.

¹⁷ Chaudenson et Michel Carayol (1979) ont mis en lumière un continuum linguistique français-créole réunionnais.

¹⁸ Pierre Cellier s'inscrit dans la même lignée (voir note 14).

¹⁹ Daniel Baggioni est l'auteur d'un dictionnaire créole réunionnais-français (1987).

génétilistes, on a l'ombre de Bickerton qui est une figure, qui publie beaucoup à ce moment-là, dans les années 1980 mais qui est mal lu ou lu essentiellement par les anglophones et les spécialistes. La partie est à trois pour ce qui est des créolistes en général. Ils suivent avec intérêt ce qui se passe du côté français mais sont anti-Chaudenson, anti-franco quelque chose. L'origine française des créoles est visée et Chaudenson se bat comme un beau diable pour défendre l'origine française des créoles. On est à la fois sur des questions de genèse et de politique qui vont de temps en temps se marier et de temps en temps s'éviter. On est sur des questions d'origine créole. On va se gêner les uns les autres. Me concernant moi, 1980, ça marque un tournant parce que je rencontre des gens importants. En 1982, je quitte la France et je vais à Sainte-Lucie pendant onze mois. Je suis chargé de cours. C'est une année extrêmement intéressante. Parce qu'à Sainte-Lucie, je rencontre Father Anthony surnommé « Pa Ba », qui va devenir évêque de Sainte-Lucie et l'équipe qui va travailler à l'élaboration du créole caribéen, du créole comme élément commun de la Guadeloupe, de la Martinique. Je relève également du GEREC mais j'y arrive progressivement. Je suis alors le linguiste au GEREC. Et Bernabé qui n'a pas encore soutenu sa thèse d'État, il ne fera qu'une thèse d'ailleurs, est très partisan de ce que je fais. Je suis assez souvent à la Martinique. Au bout de cette année 1982-1983, je vais être nommé maître de conférences, responsable de la formation continue en Guadeloupe, de 1983 à 1985, je serai en Guadeloupe. Mais plus je me rapproche des Antilles et plus je prends des distances vis-à-vis du GEREC. En fait, plus je suis membre du GEREC et moins je le suis. Positions que je considère comme non-linguistiques. Pour des positions qui se manifestent de différentes manières. On avait écrit ensemble la « Charte culturelle du créole », Bernabé et moi, mais sur des positions que j'appelle stalinienne. Je suis beaucoup moins stalinien que Bernabé. Je suis beaucoup moins crispé sur « le créole est la langue première des Antilles » mais je le considère comme « une langue parlée des Antilles ». On est sur des appréciations différentes des choses. Je rencontre en Guadeloupe, en septembre 1983, Donald Colat-Jolivière²⁰, membre du GEREC, et qui est limite là aussi avec les positions de Bernabé et qui s'oppose à Robert Fontès et à Dannick Zandronis²¹, pour parler de personnes vivantes, qui sont sur des positions plus bernabéennes, plus carrées. Se produit ce qui devait se produire, c'est qu'après l'université d'été de 1984, qui se passe en Martinique, je me sépare du GEREC. Alors, j'avais une vision du créole qui était celle d'un jeune linguiste travaillant sur la langue.

²⁰ Avec Jean Bernabé, il lance la publication d'une autre revue du Gerec, *Espace Créole*. (Informations tirées de Raphaël Confiant, 2022)

²¹ Tous deux ont collaboré au GEREC.

J'avais une vision qui était vivante du créole, une vision plurielle du créole. Il y avait face à ça une vision qui était plus politique encore une fois, plus absolutiste, qui était celle authentiquement celle du GEREK. On ne pouvait pas continuer à travailler ensemble une question. Donc, on se sépare en 1985 assez mal avec des lettres, des repentirs. Je suis maître de conférences à la fac, donc j'aménage mon temps et mon espace mal, mais je l'aménage tant bien que mal en Martinique. J'ai avec moi les jeunes femmes, notamment Yona Jérôme²². Je fonde un groupe, le GREDILC, qui se réunit le samedi après-midi à l'École normale de la Martinique. On travaille sur la pédagogie du créole. On travaille toujours sur le créole mais avec une vision ouverte des choses, tandis que les membres traditionnels du GEREK se réunissent à la fac. Ils fondent quelque chose qui va devenir la créolité. Une vision qui est plus unie, plus monodirectionnelle du créole, qui n'est pas linguistique à mon sens. Car, en même temps, je continue à dire qu'il y a un mélange des langues, qui se déroule devant moi, que j'entends à la radio, à la télé, dans la publicité, la prise de parole des gens. Je suis sur le concept d'interlecte²³. Donc, je considère comme créole tout ce que les gens appellent créole mais en insistant sur le fait qu'ils appellent créole des choses qui ne sont pas françaises et qui ne sont pas créoles non plus. Manifestement, la vision bernabéenne des choses et confiantesque de plus en plus, cela va être « fondal-natal »²⁴. On se rabat sur une langue écrite, une langue qui sera langue parce qu'écrite. On travaille beaucoup sur l'écriture au GEREK. On travaille beaucoup sur le créole rare, le créole que personne ne parle mais que l'on va parler tôt ou tard, le créole normé. Jusqu'à l'incompréhension des masses. Moi, je ne suis pas pour l'incompréhension des masses, je suis pour la compréhension des masses. Donc, on a une vision qui est compliquée de mon côté mais qui veut défendre toute la Martinique dans son ensemble et toute la Guadeloupe et toute son expression, tandis que le créole du GEREK est un créole inventé, fermé sur lui-même et normé par les membres du GEREK vers quelque chose, la créolité. Un état qu'on

²² Didacticienne des langues.

²³ Ce concept émerge initialement à l'occasion de la description des pratiques orales des Antillais, qui empruntent au français comme au créole, sans qu'il soit toujours aisé de les identifier clairement pour produire un macro-système de communication hybride, excluant le rattachement exclusif à une langue ou à une autre. Ce second concept développé par Prudent dans les années 90 se conçoit donc comme un ensemble de pratiques communicationnelles d'une communauté donnée, dont le créole et le français ne seraient que des constituants, et dont les frontières sont rendues poreuses, tant du point de vue des pratiques que des représentations de leurs locuteurs.

²⁴ Littéralement : « authentique ».

n'a pas encore complètement défini. Mais qui va se définir comme étant non-français. La créolité c'est une vision plus fermée mais en même temps plus homogène du créole. Tandis que moi, je suis dans une position plus ouverte et je passe mes réunions à parler tantôt français tantôt créole. Ils font des réunions en créole. On y parle créole. On essaie de parler que créole. Donc 1987-1988, c'est *Éloge de la créolité*²⁵. Je suis en position minoritaire. Du point de vue des moyens, alors je n'ai pas l'argent que le GEREK va avoir, les moyens en personnes que le GEREK va avoir. Le GEREK va se développer en recrutant petit à petit des collègues, qui seront sur les bases comment dire normatives du créole. Mais j'existe un tant soit peu et je vis un tant soit peu grâce aux enseignants du primaire et du secondaire. Donc, des gens du premier degré et du second degré, qui eux travaillent au noir parce que tout le monde travaille au noir en créole. À ce moment-là il n'y a pas de Capes de créole, qui roule, pas d'agrégation, mais des gens qui enseignent le créole de manière ouverte, je veux dire comme notamment Robert Nazaire²⁶ et un groupe non négligeable d'enseignants. Mais d'une façon générale, je suis perçu comme un mauvais élément, un élément de la créolité qui a mal tourné. Voilà, alors ça va continuer comme ça jusqu'en 1993. En 1992, je reprends ma thèse d'État²⁷, je décide que je serai professeur des universités. Je vais donc finir ma thèse d'État sur les questions de l'origine et de l'évolution du phénomène. Je suis nommé professeur en 1994 à l'Université des Antilles et de la Guyane, à la fac en Martinique. Je continue à travailler avec mes proches. Ce qui se passe c'est que côté GEREK, il y a un éclatement qui s'est produit aussi. Bernabé n'a pas produit les choses que Confiant attendait. Chamoiseau va prendre son chemin avec Glissant. Donc l'éloge de la créolité continue à rayonner comme une référence, mais de plus en plus vide de sens. En 2000, j'ai l'occasion de partir pour La Réunion. En même temps, les socialistes ont quitté le pouvoir. Mais on a l'occasion de créer le Capes créole²⁸. Mais c'est là encore la réunion des malentendus. Bernabé et Confiant disent « On est prêt ». Ils sont prêts en Martinique. Mais en Guadeloupe, en Guyane, et à La Réunion, ils ne sont pas prêts. Ils sont prêts à la Martinique à enseigner le créole des livres, le créole inventé, le créole basilectal, mais qui n'est pas celui parlé par la majorité des gens. Moi, je suis dans une position, qui

²⁵ Bernabé, Patrick Chamoiseau et Confiant font paraître *Éloge de la créolité* en 1989.

²⁶ Conseiller pédagogique départemental en langue vivante régionale à la Martinique.

²⁷ « Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole », thèse de doctorat d'État, Université de Rouen.

²⁸ Le créole se voit doté d'un Capes le 18 octobre 2000, alors que Jack Lang est ministre de l'Éducation nationale et Christian Paul, secrétaire d'État à l'outre-mer.

est partagée par les Réunionnais comme Gauvin²⁹. Il ne faut pas créer un seul Capes créole mais plusieurs Capes créoles. Manifestement, à La Réunion on ne parle pas tout à fait le même créole qu'aux Antilles et en Guyane et d'autre part, il faut aller doucement. À La Réunion, il n'y a rien de prévu. Il y a de la recherche pointue, mais c'est tout. Il n'y a pas de pratique d'enseignement du créole³⁰. Donc pour créer un Capes créole, c'est bien gentil mais on va le créer à partir de rien. Jack Lang va juger que les choses sont mûres du côté du GEREK. Il va arbitrer du côté du GEREK pour créer un Capes créole en 2001. Un Capes qui soit le Capes créole. Donc, je vais à La Réunion, je crée de toutes pièces et à toute vitesse un enseignement de créole avec Carpanin Marimoutou³¹, qui n'est pas linguiste, au sens propre du mot. De bric et de broc, je travaille au créole réunionnais que je ne parlais pas, mais que je comprends rapidement. À droite et à gauche, je réunis les gens, je dis que l'on va faire quelque chose. Et en fait on a des résultats. Huit personnes ont le Capes : 5 Réunionnais et 3 Antillais. Sur les 3 Antillais, un seul Martiniquais. Évidemment je me fais accuser de favoritisme, parce qu'on est à la fois formateur et membre du jury. Et au jury, il n'est pas question de prendre Confiant et Chaudenson qui ont échangé des propos peu amènes dans la presse. Bernabé ne va pas au jury. De sorte que je me retrouve au jury et vice-président du jury parce que les créolistes n'y sont pas. Il y a plus de Réunionnais que d'Antillais qui réussissent. On ne sait pas trop comment choisir les textes. Les textes réunionnais ne correspondent pas aux textes antillais. On improvise du je-ne-sais-quoi. En plus, la formation au Capes est désertée par les enseignants du GEREK. En Guadeloupe, ils font comme ils peuvent. On bricole la formation à l'École normale. Mais on n'en fait pas à la Martinique ou alors un peu à l'École normale, un peu à la fac. Tandis qu'à La Réunion, je forme tout le monde. Les gens sont enthousiastes. De sorte que les trois premières années, il y a surtout des Réunionnais qui réussissent, et parmi les Antillais, il y a plus de Guadeloupéens que de Martiniquais. Alors évidemment, il y a une bataille dans la presse. La presse s'empare de ça. On écrit dans *Antilla* des choses nominatives à mon égard. Je réponds une ou deux fois. Je comprends ensuite que c'est inutile. Sur mon honneur, je continue à former des gens à La Réunion et peu importe ce qui se passe aux Antilles. Finalement, ça dure une dizaine

²⁹ Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de sciences naturelles, Axel Gauvin est enseignant et écrivain. Depuis 2006, il préside « Lofis La Lang Créol La Réunion ».

³⁰ Voir en particulier Prudent (2001).

³¹ Jean Claude Carpanin Marimoutou, Professeur des universités en littérature française, est spécialiste de littérature indo-océanique, et a été président du Capes de créole. Il enseigne à l'Université de La Réunion.

d'années. Petit à petit, il y a de plus en plus d'Antillais qui vont réussir d'une part parce que l'on épuise le réservoir des candidats réunionnais et d'autre part, parce que je m'occupe d'autre chose. Je suis nommé responsable du groupe de recherche du C.N.R.S. à La Réunion et je suis renouvelé à la formation. Je ne m'occupe plus de l'affaire réunionnaise entre 2009 et 2010. Les Réunionnais vont s'en occuper tout seuls. C'est désormais Mylène Lebon-Eyquem³² et d'autres Réunionnais qui s'occupent de ça. Je sors de l'équipe qui arbitre les choses du jury. Je sors du jury. Alors en 2012, je reviens ici, il me semble. À la faveur d'un poste. La direction de l'université change. Il y avait un poste en Guadeloupe et un en Martinique. On estime que je dois aller en Guadeloupe. Je suis le seul linguiste déclaré, donc je me remets à faire du Capes puis de l'agrégation de créole³³, c'est ce qui va être décidé par le gouvernement. Mais avec un personnel de plus, Mirna Bolus. Il a fallu se battre pour que la collègue puisse être reconnue comme certifiée puis agrégée de créole. Je me suis retrouvé deux fois au jury de l'agrégation de créole puis poussé à la retraite, poussé vers la sortie. Je ne sais plus ce qui se passe. À regret. J'avais connu l'Université des Antilles avant en 1983. C'était l'époque héroïque, où les gars mouillaient la chemise, c'était des vrais intellos qui se battaient, et une formation, c'était une formation. On avait un horizon qui était celui des étudiants méritants. 2012, c'est la débrouille. Je suis perdu, y compris à l'École normale, IUFM, ESPE³⁴, je commence par prendre mes mesures et je sens que je ne suis pas toujours *persona grata*. On me demande de me présenter à la direction. J'accepte la direction à condition que tout le monde se retrouve les manches. Mais il faut se battre. Cela devient un panier de crabes. Moi, j'étais perdu. Évidemment j'ai essayé à la direction de sauver ce qui était sauvable. La formation des enseignants, donner cela à la fac dans ces conditions ne me semblait pas une bonne chose. Les étudiants-professeurs ne sont pas à leur place. Le gouvernement a zanzolé³⁵. Le concours avant, pendant ? Tout ce qu'il a fait est fait en dépit du bon sens. Je fais ce que je peux. La filière créole ? Elle était faible. Les étudiants les plus créolistes, il fallait une année de plus pour les mettre à niveau. Ils parlent créole alors ils savent tout en créole. Heureusement que

³² Professeur des universités en sciences du langage à l'Université de La Réunion et membre du jury de l'agrégation de créole.

³³ Les premières épreuves de l'agrégation de créole ont lieu en 2020.

³⁴ Les Instituts Universitaires de la Formation des Maîtres sont de 1990 à 2013 des établissements de formation des professionnels de l'enseignement public. Ils seront remplacés par les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de 2013 à 2019, pour devenir désormais des Instituts Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE).

³⁵ Du créole « zanzolé » qui signifie « tergiverser ».

non. Il faut faire les bases de l'écriture, les bases. C'est devenu plus sérieux aujourd'hui. Mais, ça reste bancal. Des agrégatifs tant mieux. Et ce n'est pas la faute de la formatrice, toute seule, à qui l'on ne donne pas les moyens. La filière bilingue ? Ça s'est mal passé. Les classes bilingues ne se sont pas bien passées. Je veux bien me mettre à l'école bilingue et faire ce que l'on peut mais avec des moyens différents. Ma réinsertion créole de 2012 a échoué. J'ai fait ce que j'ai pu. Je n'ai pas fait pire que les autres. On a eu des résultats plus présentables que les autres aussi bien au Capes qu'à l'agreg mais ce n'est pas encore sur les rails. Alors, et le champignonnage de l'Afrique créole né d'une langue égyptienne trois mille ans avant Jésus-Christ ? Cela m'énervait et ça énervait encore plus le défunt Sainton historien qui allait prendre la bataille. Moi, j'ai les arguments, mais plus l'énergie pour me battre contre ces universitaires-là.

Bibliographie

- Baggioni, Daniel (1987), *Petit dictionnaire créole réunionnais-français*, Éditeur Université de La Réunion, Université de La Réunion.
- Bernabé, Jean, Chamoiseau, Patrick et Confiant, Raphaël (1989), *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.
- Bollée Annegret et Saint Jorre d'Offay, Danielle de (1974), « Traduction de l'Évangile selon saint Marc », sans pagination.
- Chaudenson, Robert (1974). *Lexique du parler créole de La Réunion*, tomes 1 et 2, Paris, Honoré Champion.
- Chaudenson, Robert et Carayol, Michel (1979), « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique français-créole », Gabriel Manessy et Paul Wald (dir.), *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies, Études sociolinguistiques*, Nice, Institut d'études et de recherches interethiques et interculturelles, p. 129-172.
- Confiant, Raphaël (2022), « Histoire du GEREC (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone) » – version n°1. Disponible sur : <https://raphaelconfiant.com/article/histoire-gerec-groupe-etudes-recherches-espace-creole-version-1>
- Marcellesi, Jean-Baptiste et Gardin, Bernard (1974), *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- Pennetier, Claude (2012), *Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier*, éditions de l'Atelier. Disponible sur : <https://maitron.fr/marcellesi-christiane-nee-hocques-christiane-germaine/>
- Prudent, Lambert Félix (1993), « Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole », thèse de doctorat d'État, Université de Rouen.

- Prudent, Lambert Félix (2001), « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre-mer français », *Études créoles*, XXIV-1, p. 80-109.
- Tessonneau, Alex-Louise (1979), « Deux colloques d'Études Créoles », Pierre Achard (dir.), *Langage et Société*, 9, p. 80-81.
- Véronique, Georges-Daniel et Mufwene, Salikoko S. (2020), « Robert Chaudenson (1937-2020) », *Études créoles*, 37, p. 1-2. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescreoles/382>

Bibliographie des ouvrages et travaux de Lambert Félix Prudent

Travaux universitaires

- n°1 : « Nègreries et cubanité (la trajectoire du nègre dans la littérature cubaine) », mémoire de maîtrise sous la direction de Ruben Bareiro-Saguier, Université de Rouen, 1975.
- n°2 : « Du baragouin créole à la langue antillaise. Sociolinguistique de l'opinion coloniale », mémoire de D.E.A., Université de Rouen, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi, 1977.
- n°3 : « Du baragouin à la langue antillaise, Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole martiniquais », thèse de doctorat sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi, Université de Rouen, 1979.
- n°4 : « Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole », thèse de doctorat d'État, Université de Rouen, 1993.

Ouvrages personnels

- n°1 : *Des baragouins à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole martiniquais*, Paris, Éditions Caribéennes, 1980.
- n°2 : *Kouté pou tann ! Anthologie de la nouvelle poésie créole*, Paris, Éditions Caribéennes, 1984.
- n°3 : *Dany Bébel-Gisler, créoliste guadeloupéenne... et la génération d'après, Actes du Colloque des 6 et 7 décembre 2018*, Baie Mahault, Éditions Nèg Mawon, 2023.

Direction d'ouvrages collectifs

- n°1 : Avec Frédéric Tupin et Sylvie Wharton (dir.), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne, Peter Lang, 2005.
- n°2 : Avec Robert Nazaire et Ève Derrien (dir.), *Annou fè kréyòl lékòl ! Projé, sipò é èkzèsis*, « Scéren », C.R.D.P. de la Martinique, 2009.

- n°3 :** Avec Frédéric Anciaux et Thomas Forissier (dir.), *Contextualisations didactiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- n°4 :** Avec Robert Nazaire, Ève Derrien, *Langues et cultures régionales créoles : du concours à l'enseignement*, « Scéren », 4, Fort-de-France, CRDP de la Martinique, 2008.
- n°5 :** Avec Robert Nazaire et Eddy-Olivier Thimon, *Pédagogie d'une grammaire comparée français créole à l'école, Annou konparé gramè Fransé épi Kréyòl*, Fort-de-France, Éditions Canopé, 2021.

Direction de numéro de revues

- n°1 :** Avec Ellen M. Creole movements in the francophone orbit, *International Journal of the Sociology of Language*, 102, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 1993.

Chapitres d'ouvrages

- n°1 :** « Diglossie ou continuum ? Quelques concepts problématiques de la créolistique moderne appliqués à l'Archipel caraïbe », communication au colloque *Théories et pratiques de la Sociolinguistique*, Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi (dir.), GRECO-ROUEN, *Sociolinguistique, Approches, théories, pratiques*, Publications de l'université de Rouen / PUF, 1978, p. 187-210.
- n°2 :** Avec Jean Bernabé, « Contribution à l'histoire des Antilles : socio-genèse des langues antillaises », *Historial antillais*, vol. 1, *Guadeloupe et Martinique : des îles aux hommes*, Fort-de-France, Dajani, 1980, p. 319-340.
- n°3 :** « Canne à sucre et langues créoles dans la Caraïbe », communication au colloque « La canne à sucre dans la région caraïbe du 18^e au 20^e siècle », repris dans l'ouvrage du même nom dirigé par Émile Eadie, APES, Fort-de-France, 1986.
- n°4 :** « Écrire en créole », Ralph Ludwig (dir.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr, 1989, p. 65-80.
- n°5 :** « Political illusions of an intervention in the linguistic domain in Martinique », Ellen Schnepel et Lambert Félix Prudent (dir.), *International Journal of The Sociology of Language*, 102, Berlin, New York, De Gruyter Bill, 1993, p. 135-148.
- n°6 :** « Guadeloupe : l'heure du dictionnaire créole », Ellen Schnepel et Lambert Félix Prudent (dir.), *Creole movements in the francophone orbit, International Journal of the Sociology of Language*, 102, Berlin, New York, De Gruyter Bill, 1993, p. 149-151.
- n°7 :** « Couple domino et français jambé d-l'eau. Variations en genres, en couleurs et en langues autour de Mayotte Capécia et de Frantz Fanon »,

- Dominique Berthet (dir.), *Vers une esthétique du métissage ?*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 63-87.
- n°8 : « Panorama en forme de bilan », Claudine Bavoux et Didier de Robillard (dir.), *Linguistique et créolistique*, Paris, Anthropos, 2002, p. 191-211.
- n°9 : « Les nouveaux défis de la standardisation. Comment écrire les langues littéraires, techniques et scientifiques en créole martiniquais ? », Gudrun Ledegen (dir.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes*, Actes de la 6^e Table ronde du Moufia, Éditions Modulaires Européennes, 2003, p. 17-52.
- n°10 : « Bann zil kréyòl, archipels d'utopie », Georges Voisset (dir.), *L'imaginaire de l'archipel*, Paris, Karthala, 2003, p. 250-266.
- n°11 : « Réponse à Didier de Robillard : chaotique, éclectique, pragmatique », Philippe Blanchet et Didier de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité, Cahiers de sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 233-243.
- n°12 : « Interlecte et pédagogie de la variation en pays créoles », Lambert Félix Prudent, Frédéric Tupin et Sylvie Wharton (dir.), *Du plurilinguisme à l'école*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 359-378.
- n°13 : « L'école martiniquaise à la recherche de sa cohérence », Frédéric Tupin (dir.), *Écoles ultramarines*, Paris, Anthropos, 2005, p. 23-46.
- n°14 : « Enseigner à La Réunion avec deux langues proches », Fabrice Georger (dir.), *Créole et français ; deux langues pour un enseignement*, Saint-Paul, Tikouti, 2006, p. 7-11.
- n°15 : « Anomie, autonomie et polynomie », Claudine Bavoux, Lambert Félix Prudent, Sylvie Wharton (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme, Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS éditions, 2008, p. 101-116.
- n°16 : « Aimé Césaire : contribution poétique à la construction de la langue martiniquaise », Marc Cheymol et Philippe Ollé-Laprune (dir.), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2010, p. 21-45.
- n°17 : « Aimé Césaire : contribution poétique à la langue martiniquaise » dans Albert James Arnold (éd.), *Aimé Césaire, poésie, théâtre, essais et discours, Édition critique*, Paris, Agence de la Francophonie, Présence Africaine, Planète libre, 2013, p. 1627-1651.
- n°18 : « Enseigner créole et français, ensemble, en Outremers », Frédéric Anciaux, Thomas Forissier et Lambert Félix Prudent (dir.), *Contextualisations didactiques. Approches théoriques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 249-282.
- n°19 : « L'édition des premiers contes créoles et la naissance du folklore à la Martinique », Gillette Staudacher-Valliamée (dir.), *Langues, cultures et transmissions : dynamiques créoles*, Université de La Réunion, Epica Éditions, 2017, p. 43-63.

- n°20** : « La pédagogie de la variation en contexte créole », Académie de Guyane, Actes du Séminaire Plurilinguisme et interculturalité, *Les défis de l'enseignement du français en Guyane*, Cayenne, Canopé Édition, 2018, p. 48-60.
- n°21** : « Guildive, alchimie d'une relecture », postface de la réédition du roman de Vincent Placol, *L'eau de mort Guildive*, Caen, Éditions Passages, 2019, p. 173-189.
- n°22** : « Guadeloupe 2020 : un Office de la langue créole pour une politique d'aménagement linguistique », Lambert Félix Prudent (dir.), *Bébel Ghisler, Créoliste guadeloupéenne... et la génération d'après*, Pointe-à-Pitre, Éditions Nèg Mawon, 2022, p. 137-160.
- n°23** : « Direction du Centre I.U.F.M. de la Pointe des Nègres. Souvenir d'un climat », *De l'école Normale à l'Inspe, 50 ans de formation d'enseignants en Martinique 1972-2022*, 2022, p. 85-89.

Articles

- n°1** : « À propos des "parlers créoles" revue de *Langue française* n°37 », *La Pensée*, 203, 1979, p. 140-143.
- n°2** : « Les processus de la minoration linguistique. Un coup d'œil à la situation antillaise et à la créolistique », *La Pensée*, 209, 1980, p. 68-84.
- n°3** : « Le français : des français ? », p. 74-81 et « Des blagues et des gros mots », p. 86-95, *Les Cahiers de l'IFOREP* 22/23, Bures-Morainvilliers, 1980.
- n°4** : « Diglossie et interlecte », *Langages*, 61, 1981, p. 13-38.
- n°5** : « Continuités et discontinuités sociolinguistiques dans le champ créoliste francophone », Communication au 2^e Colloque du C.I.E.F., repris dans *Études créoles*, IV, 1, 1981, p. 5-16.
- n°6** : « Les Petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie ? », *Cahiers de linguistique sociale*, 4/5, 1982, p. 24-40.
- n°7** : « L'émergence d'une littérature créole aux Antilles et en Guyane », *Présence africaine*, 121-122, 1982, p. 109-127.
- n°8** : Avec Jean-Baptiste Marcellesi, « Le cachois... entre la dialectologie et la sociolinguistique », *Études normandes*, 3, 1982, p. 5-10.
- n°9** : « Le discours créoliste contemporain : apories et entéléchies », Communication au 3^e Colloque du Comité International des Études Créoles, Vieux Fort, Sainte-Lucie, repris dans *Espace créole*, 5, 1983, p. 31-42.
- n°10** : « La langue créole aux Antilles et en Guyane (Enjeux pédagogiques, espaces artistiques et littéraires, intérêts scientifiques) », *Les Temps Modernes*, 441-442, 1983, p. 2073-2089.
- n°11** : Avec Georges Mérida, « An langaj kréyòl dimi-panaché : interlecte et dynamique conversationnelle », *Langages*, 74, 1984, p. 31-45.

- n°12 : « An diksyonnè kréyòl Lakarayib, an politik konésans pou divini nou », *Sobatkòz*, 3, 1985, p. 158-169.
- n°13 : « L'africanité dans la genèse créole : science et idéologie d'un lignage », communication au 4^e Colloque du CIEC de Lafayette, Louisiane, repris dans *Études Créoles*, IX, 1, 1986, p. 151-168.
- n°14 : « Les langues créoles en gestation (1) Crise politique et linguistique à la fin de l'esclavage antillais », *Nouvelle Revue des Antilles*, 1, 1988, p. 21-44.
- n°15 : « Les langues créoles en gestation (2) L'abolition de l'esclavage en Martinique », *Nouvelle Revue des Antilles*, 2, 1988, p. 30-56.
- n°16 : « Le zouk, la pub et l'album », *Antilles. Espoirs et déchirements de l'âme créole*, Autrement, hors série, 41, 1989, p. 209-216.
- n°17 : « La difficile construction de la linguistique créole aux Antilles », *Nouvelle Revue des Antilles*, 3, 1990, p. 3-12.
- n°18 : « Créole », *Madras plus*, Fort-de-France, Éditions Exbrayat, 1991, p. 163-175.
- n°19 : « Creole movements in the francophone orbit », Ellen M. Schnepel et Lambert Félix Prudent (dir.), *International Journal of the Sociology of Language*, 102, 1993, p. 5-13.
- n°20 : « Political illusions of an intervention in the linguistic domain in Martinique », Ellen M. Schnepel et Lambert Félix Prudent (dir.), *International Journal of the Sociology of Language*, 102, 1993, p. 135-148.
- n°21 : « Guadeloupe : l'heure du dictionnaire créole », Ellen M. Schnepel et Lambert Félix Prudent (dir.), *International Journal of the Sociology of Language*, 102, 1993, p. 149-151.
- n°22 : « La passion de notre seigneur selon Saint Jean en langage nègre : premier texte créole de l'histoire linguistique martiniquaise », *Études créoles*, vol. XXI, 2, 1992, p. 16-35.
- n°23 : « Langue et culture créoles en Martinique : réflexions didactiques et pratiques pédagogiques », *Expressions*, 16, publication de l'I.U.F.M. de La Réunion, 2000, p. 72-91.
- n°24 : « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre-mer français », *Études créoles*, XXIV-1, 2001, p. 80-109.
- n°25 : « Une approche sociolinguistique et textuelle des fables créoles », *Études créoles XXIV-2*, 2001, p. 39-56.
- n°26 : « Langues et cultures régionales créoles : création d'une discipline et construction de normes », *Revue de Linguistique Appliquée*, volume X-1, 2005, p. 103-114.
- n°27 : « Pratiques interlectales et résurgences puristes. Les modalités et les fruits d'une politique linguistique Outremer », *Études créoles*, XXVIII-1 et 2, 2006, p. 209-225.

- n°28** : « Genèse et actualité des langues créoles », *Africultures*, 98, 2014, p. 24-35.
- n°29** : « Antilles, Guyane, La Réunion : lecture et illettrisme dans les Outremer créoles », *Revue Française d'Éducation Comparée*, 18, Philippe Boniface, Marie Félide Fafard et Zéphrine Royer (dir.), *Revue Française d'Éducation Comparée*, 18, 2019, p. 77-87.
- n°30** : Avec Frédéric Anciaux, « Cohabitation du créole et du français dans le paysage visuel guadeloupéen : entre complémentarité, contiguïté et interlecte », *Contextes et didactiques*, 17, 2021, p. 92-110.

Communications et actes de colloques

- n°1** : « La minoration linguistique, la créolistique et le développement », 2^e colloque du CIEC, Mahé, Seychelles, 1979.
- n°2** : « L'africanité dans la genèse créole : science et idéologie d'un lignage », communication au 4^e Colloque du CIEC de Lafayette, Louisiane, repris dans *Études Créoles*, IX, 1, 1986, p. 151-168.
- n°3** : « Créole et quimbois », communication au colloque du CIEF, Cayenne, 1988.
- n°4** : « Négritude, antillanité, créolité : trinité d'espairs, certitude de désillusions », communication au Colloque Indianité, Saint-François, Guadeloupe, 1990.
- n°5** : « Lexique de la sexualité et systématique de l'insulte en créole martiniquais », Colloque de gynécologie et de sexualité, Fort-de-France, 1992.
- n°6** : « *Les mémoires d'un vonvon* », conférence sur Tonton Dumoco, musée du Père Pinchon, Fort-de-France, 2023.
- n°7** : « Mesures, démesures, sur-mesure, contre-mesures... comment évaluer des maîtres et des élèves aux Antilles, en Guyane et à La Réunion », communication au colloque de l'Admée, dirigé par Élisabeth Issaieva, sous presse.
- n°8** : « Saint-John Perse, Aimé Césaire et la création d'une langue poétique », Odile Hamot (dir.), *Saint-John Perse. L'errance enracinée*, 2025.

Autre

- n°1** : Avec le GERECE, *Charte culturelle créole*, Rouen/Fort-de-France, 1982.
- n°2** : « Compte rendu de la Table Ronde 5 Langues et culture », *États Généraux de la culture*, 2004, <http://www.ville-port.re/portail.index/php?id=648>

Direction de thèses

- n°1** : Martine Coadou, « Magie, inconscient et identité créoles. Communications et comportements langagiers en Martinique » (co-direction : Jean-Baptiste Marcellesi), Université de Rouen, 1992.
- n°2** : Serge Harpin, « Les Mots de la pêche en Martinique : un état du lexique d'une technique traditionnelle en milieu créole », Université de Rouen, 1994.
- n°3** : Jean-Paul Romani, « L'interlecte martiniquais : approches sociolinguistiques des rapports langue-idéologie dans une communauté antillaise » (co-direction : Bernard Gardin), Université de Rouen, 2000.
- n°4** : Nicole Chardon-Isch, « Apprentissage linguistique et intégration d'écopliers étrangers à la Martinique », Université des Antilles et de la Guyane, 2002.
- n°5** : Séverine Rapanoël, « Les Langues à l'école primaire de La Réunion : des représentations diglossiques aux pratiques interlectales » (co-direction : Jacqueline Billiez), Université Stendhal de Grenoble, 2007.
- n°6** : Mylène Lebon-Eyquem, « Une approche du développement langagier de l'enfant réunionnais dans la dynamique créole-français », Université de La Réunion, 2007.
- n°7** : Logambal Souprayen-Cavery, « L'Interlecte réunionnais : approche sociolinguistique des pratiques et des représentations », Université de La Réunion, 2007.
- n°8** : Marie-Reine Confait, « Langues en contact en milieu insulaire, Le trilinguisme seychellois : créole, anglais, français », Université de La Réunion, 2010.
- n°9** : Fabrice Georger, « Créole et français à La Réunion : une cohabitation complexe », Université de La Réunion, 2011.
- n°10** : Audrey Noël, « Création du BÉOCLER, Batterie d'Évaluation Orthophonique des Compétences Langagières des Enfants Réunionnais. De la conceptualisation à l'expérimentation », Université de La Réunion, 2015.
- n°11** : Olivier Lauret, « Le Juvenolecte réunionnais. Approches sociolinguistiques, morphosyntaxiques et lexico-sémantiques », Université de La Réunion, 2016.
- n°12** : Mylène Cythere, « Répercussions de la détention carcérale sur la famille des détenus en Martinique » (co-direction : Steve Gadet), Université des Antilles, 2023.
- n°13** : Ronald Selbonne, « Émergence d'un discours-pays dans la littérature guadeloupéenne : l'exemple de la poésie (1946-1986) » (co-direction : Odile Hamot), Université des Antilles, 2024.
- n°14** : Christian Chéry, « Pour une didactique de la littérature caribéenne francophone », Université des Antilles, depuis 2012.

- n°15** : Astrid Monthieux, « La question de l'adaptation des réformes de l'Éducation nationale dans les outre-mers : le cas de la réforme des rythmes scolaires », Université des Antilles, depuis 2015.
- n°16** : Paule Montantin, « Stratégies de développement territorial et ingénierie de formation : le cas de la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre », Université des Antilles, depuis 2016.
- n°17** : Gildas Theobald, « Le mythe de Jonas comme exégèse du deuil de la mère et du renouvellement de l'écriture autobiographique francophone : Chamoiseau, Ken Buque, Simon », Université des Antilles, depuis 2016.

Président de jury

- n°1** : Frédérique Hélias, « La Poésie réunionnaise et mauricienne d'expression créole : histoire et formes » (direction : Jean Claude Carpanin Marimoutou), Université de La Réunion, 2011.
- n°2** : Karen Kénia Couto Silva, « Les Politiques linguistiques du portugais en Guyane : qui planifie quoi ? à qui et comment ? » (direction : Michel Dispagne et Leandro Rodrigues Alvez Diniz), Université de la Guyane, 2020.

Membre du jury

- n°1** : Chantal Maignan-Claverie, « Le Complexe d'Ariel : la représentation du métissage dans la littérature des Antilles françaises » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles et de la Guyane, 1997.
- n°2** : Daniel Seguin-Cadiche, « Le système des écritures dans l'œuvre de Vincent Placolty (structures, idéologies, symboliques) » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles et de la Guyane, 2000.
- n°3** : Laurette Célestine, « L'Image du Noir dans l'œuvre de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre : essai de caractérisation des stéréotypes et des images novatrices » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles et de la Guyane, 1997.
- n°4** : Jacqueline Birman-Seytor, « Les Images du mulâtre dans la littérature des Antilles françaises » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles et de la Guyane, 2009.
- n°5** : Catherine Le Pelletier, « Littérature, société, culture : le cas de la Guyane » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles et de la Guyane, 2011.
- n°6** : Ahamada Bourhane-Maoulida, « Fiction et autofiction antillaises : la poétique énonciative de Patrick Chamoiseau » (direction : Jean Claude Carpanin Marimoutou), Université de La Réunion, 2013.

- n°7 :** Gaëlle Jacquet-Crérides, « Épopée et lyrisme dans les œuvres poétiques d’Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor : contribution à l’étude de l’imaginaire » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles, 2017.
- n°8 :** Fatima Py, « Le Surnaturel dans le roman féminin guadeloupéen contemporain » (direction : Roger Toumson), Université des Antilles, 2017.

Hommages

Lambert Félix Prudent. Un conseiller très spécial, un ami

Jacqueline Abaut¹

*Professeur des universités, présidente honoraire de l'Université des Antilles
et de la Guyane (de 1998 à 2001), rectrice honoraire de l'académie de Caen*

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté, bien que non littéraire, de participer à ces Mélanges destinés au professeur Lambert Félix Prudent, à l'occasion de son départ à la retraite.

Il s'agit pour moi, par cette courte contribution, d'évoquer en toute simplicité celui qui fut, pendant deux années, mon conseiller spécial, lorsque j'ai eu à exercer les fonctions de présidente de l'Université des Antilles et de la Guyane, puis d'évoquer brièvement la carrière de ce brillant universitaire et néanmoins ami.

En effet, nouvellement élue présidente de l'Université en 1999, la mission que je confiai à Lambert Félix fut dense mais prématurément interrompue puisqu'en juillet 2001, je fus amenée à accepter le poste de rectrice de l'académie de Caen et donc à quitter mon poste à l'Université des Antilles et de la Guyane.

L'idée poursuivie par la nouvelle présidente que j'étais, consistait à pouvoir m'entourer, en toutes circonstances et en fonction des thèmes de travail abordés, de collègues éclairés, en qui j'avais entièrement confiance. Ils étaient au nombre de deux, et je me permets d'évoquer ici la mémoire de cet autre conseiller que fut mon collègue Michel Louis, qui nous a malheureusement quittés en 2005, et dont j'ai pu apprécier également la clairvoyance.

Dans les années 2000, Lambert Félix était un jeune et fringant professeur des universités en sciences du langage, portant avec panache sa flamboyante quarantaine d'années. Il intervenait dans différentes universités étrangères de la Caraïbe, affirmait ses convictions universitaires avec force et avait un franc-parler à nul autre pareil, ce qui

¹ DOI : 10.61736/YNPM9243.

d'ailleurs lui a parfois valu, durant ces années, quelques inimitiés. Pour ma part, j'ai pu particulièrement apprécier, à de nombreuses reprises, la pertinence de ses analyses, sa vive intelligence et son exigence intellectuelle. À mes côtés, il nourrissait mes actions de son regard sans concession, et il me revenait ensuite de présenter et de défendre des positions qui devaient créer l'adhésion du plus grand nombre.

En 1999, tout en accomplissant sa mission de conseil, il effectua un séjour linguistique aux États-Unis puis se décida à changer d'hémisphère et de terrain d'investigation. Il sera alors nommé à l'Université de La Réunion et passera plus de dix années à arpenter le sud-ouest de l'océan Indien en s'intéressant à la situation des langues et des littératures de La Réunion, de l'île Maurice et des Seychelles avant de revenir à l'Université des Antilles et de la Guyane.

En matière de recherche, Lambert Félix Prudent a publié une grande quantité d'articles, de chapitres et d'ouvrages divers. Ses champs d'étude s'étendent des origines et évolutions des langues créoles à la dimension anthropologique, pédagogique et littéraire du domaine. Il a coordonné plusieurs programmes de recherche, dirigé une Unité Mixte de Recherche du CNRS dédiée aux langues et cultures créoles et à la francophonie et œuvré au rayonnement international du créole en dirigeant pendant plus de huit années la revue internationale *Études créoles*. Il a également encadré près d'une vingtaine de thèses.

Passionné d'enseignement de langue et littérature françaises, Lambert Félix Prudent s'est également beaucoup investi dans la formation et l'encadrement des futurs enseignants. Il a dirigé l'IUFM de Martinique pendant quatre années puis l'ESPE en Guadeloupe avec comme seul objectif de faire progresser la compétence des enseignants. Au niveau national, il a présidé le jury du Capes créole pendant une dizaine d'années.

Ce parcours universitaire sans faute et pleinement rempli doit, sans nul doute, au moment où Lambert Félix fait valoir ses droits à la retraite, créer de l'admiration chez ses jeunes collègues et susciter de nouvelles vocations pour l'enseignement et la recherche.

Qu'il en soit ici remercié.

Je terminerai ce témoignage en évoquant celui qui devint au fil des années un ami.

Lambert Félix est quelqu'un avec lequel j'ai toujours grand plaisir à échanger sur des sujets divers et si les années passées ont quelque peu modéré ses emportements, son regard et ses analyses des situations

restent toujours teintés de clairvoyance et d'une pointe d'humour qui rendent tous nos échanges particulièrement riches et toujours très agréables.

Il est vrai que l'amoureux de la parole artistique et des livres rares qu'est Lambert Félix reste un marqueur de ce qu'est sa vie de jeune retraité et dans son immense bibliothèque où voisinent Césaire, Saint-John Perse, Garcia Márquez, Neruda, Xavier Orville et William Faulkner, il reste un homme particulièrement captivant quand il parle de sa passion pour la langue créole et pour les langues en général.

Lambert Félix partage aussi avec ses amis un autre talent caché qui date de ses années d'études à Rouen : c'est un mélomane averti, un musicien occasionnel qui caresse de temps à autre quelques accords sur son clavier pour le plus grand bonheur de ses proches, dont j'ai le plaisir de faire partie.

Enfin un dernier mot pour féliciter sincèrement Lambert Félix de cette belle carrière qui ne l'a pas empêché d'accompagner l'éducation de ses deux garçons et de ses deux filles. Ils sauront, sans nul doute pour son plus grand bonheur, l'entourer de toute leur affection et leur tendresse.

Excellente retraite, mon cher Félix, tu l'as bien méritée.

De l'universitaire au pédagogue

Georges Mérida et Robert Nazaire¹

Le professeur des universités Lambert Félix Prudent a marqué de son empreinte le monde scientifique contemporain par la pertinence et la qualité de ses recherches et de ses nombreuses productions. Il a su aussi, par sa vision novatrice du contact des langues créole et française, en déduire les implications didactiques et pédagogiques qui favoriseraient la réussite des élèves relevant des systèmes éducatifs de ces pays créoles. Dans cette contribution, il s'agira de lui rendre hommage en tentant de retracer le parcours d'un universitaire didacticien, d'un chercheur émérite, d'un directeur de thèse impliqué, consciencieux et dévoué, d'un responsable d'instituts de formation engagé pour la réussite des futurs enseignants et d'un pédagogue éclairé.

Un sociolinguiste impliqué

Sociolinguiste, Lambert Félix Prudent examine les relations entre la langue et la société et met l'accent sur les variations linguistiques et les facteurs sociaux qui les influencent. Figure éminente de cette discipline, ses travaux vont grandement contribuer à la compréhension des dynamiques linguistiques dans les pays créoles et les régions d'outre-mer. Après de brillantes études supérieures à l'Université de Haute-Normandie, Lambert Félix Prudent obtient en 1979 sa thèse de doctorat de troisième cycle : « Du baragouin à la langue antillaise. Analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole martiniquais »². Membre du GRESCO (Groupe de recherche en sociolinguistique) de cette université, il en devient l'un des plus actifs à côté d'éminents professeurs tels que Jean-Baptiste Marcellesi, Bernard Gardin et Louis Guespin qui le considèrent d'abord comme un chercheur prometteur, ensuite comme un véritable collègue. Avec les étudiants antillais de

¹ DOI : 10.61736/ZZKF5900.

² Voir la note de lecture de Georges Mérida « Pour une linguistique native : du baragouin à la langue antillaise », *Présence Africaine*, 1982, p. 440-441.

Rouen, il crée à son tour un groupe de réflexion sur les créoles martiniquais, guadeloupéen et guyanais et, bien plus tard, à la Martinique, CRESH-Caraïbe (Collectif de Recherche en Sciences Humaines dans la Caraïbe), puis le GREDILC (Groupe de recherche en didactique des langues dans la Caraïbe), qui fonctionnent comme de véritables laboratoires de recherches préparant à des soutenances de diplômes universitaires et professionnels.

Sur le plan scientifique, c'est un chercheur infatigable qui publie énormément. Son originalité est de contribuer largement à la présentation, à l'explication et à la compréhension des langues, des sociétés et des cultures créoles d'une manière générale. L'un de ses articles importants, « Diglossie et interlecte », édité en 1981 dans la revue *Langages*, examine sous tous ses aspects la notion de diglossie et propose le concept d'interlecte, qui se réfère à des formes de langue intermédiaire entre variétés linguistiques en contact, le français et le créole, qu'il définira en 1993 dans sa thèse de doctorat d'État, « Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole », révolutionnant ainsi le domaine de la sociolinguistique.

Un pédagogue de l'interlecte et de la variation linguistique

En 2001, dans la revue *Études créoles*, il écrit sur « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre-mer français », qui traite de l'officialisation des langues créoles dans l'enseignement et de l'aménagement d'un Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (Capes créole) dans ces régions. Dans un autre texte paru en 2005, « L'école martiniquaise à la recherche de sa cohérence », il participe à la réflexion sur le système éducatif en Martinique, il examine les défis auxquels l'école martiniquaise est confrontée pour trouver sa cohérence et propose des pistes pour une meilleure gestion des langues. La même année, il organise à l'Université de La Réunion, avec Frédéric Tupin et Sylvie Wharton, un colloque international qui voit la parution des actes, *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*. Cet ouvrage rassemble des textes qui approfondissent les enjeux du plurilinguisme et de la gestion des langues et s'en distingue par un chapitre : « Interlecte et pédagogie de la variation en pays créoles », dans lequel l'interlecte apparaît comme un espace discursif dynamique pour aborder la variation linguistique en milieu scolaire.

Trois années après, l'ouvrage *Normes endogènes et plurilinguisme, Aires francophones, aires créolophones, aires de contact*, comporte un titre du sociolinguiste antillais « Anomie, autonomie, polynomie dans les régions françaises d'outre-mer », qui traite des dynamiques linguistiques et sociolinguistiques de ces régions et discute de la manière dont ces concepts peuvent être appliqués pour mieux comprendre la situation linguistique complexe de ces territoires.

Ainsi, en outre-mer, où créole et français se côtoient et où l'on aurait pu penser à une situation de bilinguisme ou de diglossie, Prudent met en évidence le fait que les situations de ces quatre territoires ultramarins sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Critiquant et rejetant ces deux notions, il constate entre le créole et le français une zone de mélange de formes linguistiques qu'il nomme « zone discursive interlectale ». Elle se caractérise par des phénomènes de code-switching, de code-mixing, d'interférences, de calques et d'emprunts à des points des énoncés qui ne peuvent être décrits par une grammaire de langue. Y sont également étudiées les implications de l'interlecte dans la société. Il y discute de leur pertinence pour l'éducation.

Écrivain prolifique, revenu à l'ESPE de Guadeloupe, Prudent rédige un article datant de novembre 2013, « Enseigner créole et français, ensemble, en Outremers » dans la revue *Contextualisations didactiques* où il donne sa vision des relations que devraient entretenir ces deux langues pour une meilleure acquisition des compétences dans celles-ci par les élèves et met en œuvre une pédagogie de la variation langagière tenant compte des trois lectes en jeu : le créole, la langue régionale et le français standard.

L'infatigable ouvrier de la didactique

Comme pour Robert Chaudenson auquel il se réfère, l'idée essentielle est que la parenté génétique et structurelle des créoles et du français doit indiquer quasi naturellement une orientation didactique pour une pédagogie efficace qui parte des structures créoles qui présentent le plus de ressemblances avec le français, avant d'aborder les points de phonétique, de grammaire ou de lexique qui mettent ordinairement l'apprenant au supplice.

Cette didactique adaptée se fonde « sur une prise en compte des réalités linguistiques contextuelles et, en ce sens, elle arrive pour confirmer l'absurdité, l'inanité ou l'imposture des pratiques antérieures ». Les livres de Robert Chaudenson et la collection de manuels sous-intitulés

*Guides du maître*³ recèlent un concentré théorique de grande qualité sur la linguistique de contact franco-créole et des fiches de grammaire ainsi que des recommandations pratiques d'une indéniable pertinence. Dans l'élaboration d'une didactique concertée, ces guides constituent un socle difficilement contournable de la réflexion sur la contextualisation de l'enseignement en milieu créole et apporteront une aide décisive à tout praticien honnête.

Dans l'ensemble, ses travaux mettent en lumière des questions clés liées aux formes intermédiaires et mixtes, à l'interlecte et à la mise en œuvre d'une pédagogie de la variation langagière comme réponse pédagogique aux situations sociolinguistiques ultramarines. Il s'agit d'amener l'élève à trier, filtrer et classer les éléments de son répertoire mélangé ou pas afin de développer sa compétence varilingue (Youssef, 1991 ; Wharton 2006). C'est ainsi que l'apprenant peut comparer les lectes de son macrosystème langagier (créole, français régional et français standard) afin de mettre en évidence les similitudes et les différences sur le plan phonologique, lexical et syntaxique. Dès lors celles-ci, érigées en contenus d'enseignement, permettent à l'élève de clarifier les frontières entre ces trois lectes et *in fine* de les maîtriser en fonction du locuteur, de la situation de communication et du contexte, lorsqu'il s'exprime à l'oral ou à l'écrit. Ces divers apports, que nous ne pouvons pas tous évoquer, ont enrichi notre compréhension de ces sujets et ont ouvert une voie intéressante pour la réflexion et la recherche future dans ces domaines.

Un directeur de thèse consciencieux, disponible et un chercheur curieux

Lambert Félix Prudent a dirigé une quinzaine de thèses de doctorat d'étudiants des Antilles et de La Réunion, où il séjourna plus de dix ans. On peut citer parmi ces thésards : Martine Coadou, « Magie inconscient et identité créoles » (1992) ; Serge Harpin, « Les Mots de la pêche » (1994) ; Jean-Paul Romani, « L'Interlecte martiniquais » (2000) ; Séverine Rapanoël, « Les Langues à l'école réunionnaise » (2007) ; Logambal Souprayen-Cavery, « L'Interlecte réunionnais » (2007) ; Mylène Lebon-Eyquem, « Une approche du développement langagier de l'enfant réunionnais » (2007) ; Fabrice Georger, « Créole

³ Voir Adelin et Lebon-Eyquem, 2010 pour La Réunion ; Fathum-Sainton, Gaydu et Chéry, 2010 pour la Guadeloupe ; Rattier et Robinson, 2010 pour la Guyane ; ou encore Antoine, Nazaire et Prudent, 2010 pour la Martinique.

et français à La Réunion. Une Cohabitation complexe » (2011) ; Mylène Cythere, « Répercussions de la détention carcérale sur la famille des détenus en Martinique » (2023).

Il a honoré de sa présence dès 1979 tous les colloques du Comité International des Études Créoles qui se déroulent dans la Caraïbe ou dans l'océan Indien, aux États-Unis, en Afrique et en Europe, laissant dans tous ces lieux l'empreinte d'un scientifique respectueux de la parole d'autrui et soucieux de faire appréhender la spécificité de son regard sur la créolistique. À ces occasions, il côtoie des scientifiques de renom tels que Jean Benoist, Jean Bernabé, Guy et Marie-Christine Hazaël-Massieux, Salikoko S. Mufwene, Didier de Robillard, Jean Claude Carpanin Marimoutou, Lawrence D. Carrington, Albert Valdman et notamment Robert Chaudenson qui fut durant de longues années le président du Comité International des Études Créoles. Il a été membre actif de ce comité et coordonnateur brillant de la revue scientifique *Études Créoles*, où l'on peut apprécier sa forte implication et ses nombreuses parutions.

C'est dans ce contexte général qu'il s'intéresse à la prise en compte de la langue créole dans la formation des enseignants et aux modalités de cette intégration dans les systèmes éducatifs ultramarins.

Un pilote d'instituts de formation et de recherches universitaires

Directeur des instituts de formation des enseignants de la Martinique (IUFM, 1992), puis de la Guadeloupe (ESPE, 2014) porteur d'un souffle nouveau tant dans les enseignements que dans les relations des différents corps de métiers, Lambert Félix Prudent améliore considérablement leur fonctionnement. À titre d'exemple, on peut citer la création de l'association des usagers de l'IUFM de la Martinique qui avait pour but de tisser des liens entre les professeurs, les étudiants, les stagiaires et le personnel. Cette association proposait des manifestations culturelles à ses usagers tout au long de l'année, des sorties de découverte du patrimoine martiniquais, des expositions, des chanté-nwèl, etc.

S'agissant de la didactique et de la pédagogie, à la suite de la création ministérielle d'un concours de recrutement des professeurs des écoles spécial créole, Lambert Félix Prudent, unique locuteur des quatre langues créoles en présence, met en place des contenus et des modules de formation préparant à la passation de ce concours. On peut également

signaler sa participation au Capes créole et son rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'agrégation de créole (2020) où il a exercé la fonction de vice-président du jury pendant trois ans.

Outre sa facilité à dispenser son savoir sociolinguistique à ses étudiants, Lambert Félix Prudent a élargi son approche aux enseignants du premier et du second degré ainsi qu'à certains membres de la société civile.

Pédagogue hors pair, il s'est intéressé en Martinique dès 1981 à l'enseignement du créole à l'école et il a été partie prenante du séminaire académique du collège de Basse-Pointe et de la formation des deux enseignants (Paul Blamèble et Yvon Bissol) qui, avec l'aval des autorités académiques, proposent une option créole facultative aux élèves de 6^e. Sous l'impulsion du principal du collège, Michel Auriol Combes, du directeur d'école Bernard Bissol et de Robert Nazaire, alors coordonnateur de la zone d'éducation prioritaire du Nord-Atlantique, un enseignement de la langue et de la culture créoles est aussi autorisé officiellement à l'école de Rivière-Roche Macouba. Cette dernière devient de ce fait, en 1985, la première école à pratiquer cet enseignement nouveau dans une classe de CM1-CM2. Dans ce cadre, deux autres projets pédagogiques en langue créole sont conceptualisés et mis en œuvre avec le concours de Lambert Félix Prudent : « Lékol bò kay » en 1986 et la deuxième « Dlo épi van » en 1987. Sous sa présidence, une table ronde s'est tenue durant laquelle différents intervenants ont présenté le bilan évaluatif de cette expérimentation tant sur le plan cognitif que psychologique. Les résultats montrent de manière indéniable une meilleure estime de soi, une valorisation des langues par les élèves, une prise de parole facilitée et l'acquisition de compétences dans les deux langues.

Entre 2000 et 2012, à La Réunion, avec Axel Gauvin, président de l'Office de la langue créole réunionnaise et des enseignants, ces expérimentations sont transposées et améliorées dans certaines classes. Il innove en matière de pédagogie en introduisant le concept d'une pédagogie de la variation langagière. Celle-ci prône une interaction avec l'élève en le reconnaissant comme membre d'une communauté polynomique. Ainsi note-t-il que :

[...] l'enseignant doit favoriser la rencontre voire la confrontation des usages, commenter les effets pragmatiques de tel tour, arbitrer entre les propositions concurrentes sans jamais disqualifier définitivement la parole « mélangée ». Autrement dit, enseigner la variation intermédiaire en milieu créole, c'est expliquer au jeune locuteur que le créole

continue de se construire, qu'il n'est pas équivalent dans sa norme au français, mais qu'il remplit des fonctions de communication irremplaçables dans cette société. C'est aussi expliquer comment des discours non standards apparaissent et quels effets ils produisent sur l'interlocuteur. C'est enfin continuer à œuvrer pour que le plus grand nombre d'élèves ultramarins apprenne le français et s'ouvre la voie des études supérieures et des qualifications enviées. La pédagogie de la variation fait le pari qu'on peut développer le français sans stigmatiser le créole ni les formes approximatives. (Prudent, 2005, p. 373)

Dans le prolongement de ces analyses des systèmes éducatifs ultramarins, il fait paraître avec Robert Nazaire (conseiller pédagogique départemental en LVRC de l'académie de la Martinique) et Ève Derrien (maître de conférences de l'Université des Antilles, directeur d'études), deux guides majeurs destinés aux étudiants, aux enseignants et à tout chercheur :

- *Langues et cultures régionales créoles : du concours à l'enseignement* en octobre 2008, édité par le Scéren CRDP de la Martinique et le Conseil régional de la Martinique.
- *Enseignons le créole à l'école ! Annou fè Kréyol lékol ! Projé, sipò é ekzèsis*, publié en novembre 2009 par le Scéren CRDP de la Martinique et le Conseil régional de la Martinique.

En pleine crise COVID, en collaboration avec Robert Nazaire et Eddy Thimon, tous deux conseillers pédagogiques en langue vivante régionale créole et Dominique Saint-Prix Bertholo, inspectrice de l'Éducation nationale, chargée de la mission LVR du 1^{er} degré de l'académie de la Martinique, paraît la *Pédagogie d'une grammaire comparée Français/Créole à l'Ecole au cycle 3* en juin 2021 : un ensemble de séquences, de séances et une batterie d'exercices, clefs en main, s'appuyant sur les contenus et le programme de grammaire du cycle trois des consolidations. Ce guide pédagogique destiné aux enseignants permet de comparer les langues créole et française d'un point de vue grammatical, qui montre les similitudes et les différences entre ces deux systèmes.

En conclusion, son œuvre a considérablement enrichi la sociolinguistique en analysant et en définissant les variations linguistiques dans les contextes créoles et a créé des approches pédagogiques inclusives pour l'enseignement des langues dans les régions d'outre-mer, et ses idées et ses perspectives continuent à influencer la recherche et la pédagogie. Il est vraiment dommage que les dirigeants de l'Université

des Antilles et de la Guyane n'aient pas toujours su apprécier et prendre en compte l'importance considérable et le caractère novateur et innovant des travaux de Lambert Félix Prudent. Heureusement que des universitaires, des étudiants, des enseignants ont su reconnaître et mettre en avant dans le présent recueil d'hommages, coordonné notamment par Olivier-Serge Candau, Mylène Lebon-Eyquem et Odile Hamot, la valeur de l'œuvre et l'apport pédagogique de l'un des plus grands créolistes contemporains.

Bibliographie

- Adelin, Évelyne et Lebon-Eyquem, Mylène (2010), *Adaptation de la didactique du français aux situations de créolophonie, Guide du maître, Réunion*, Paris, Organisation Internationale de la francophonie.
- Mérida, Georges (1982), « Pour une linguistique native : du baragouin à la langue antillaise, de L. F. Prudent », *Présence Africaine*, 121-122 (1), p. 438-441.
- Nazaire Robert, Derrien Ève, Lambert Félix Prudent (2008), *Langues et cultures régionales créoles : du concours à l'enseignement*, Scéren CRDP Martinique.
- Nazaire Robert, Derrien Ève, Prudent Lambert Félix (2009), *Annou fè kréyol lékol ! Projé, sipò é èkzèsis*, Scéren CRDP Martinique.
- Prudent, Lambert Félix (1993), « Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole », thèse de doctorat d'État, Université de Rouen.
- Prudent, Lambert Félix (2001), « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre-mer français », *Études créoles*, XXIV-1, p. 80-109.
- Prudent, Lambert Félix (2005a), « Interlecte et pédagogie de la variation en pays créoles », Lambert Félix Prudent, Frédéric Tupin et Sylvie Wharton (dir.), *Du plurilinguisme à l'école*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 359-378.
- Prudent, Lambert Félix (2005b), « L'école martiniquaise à la recherche de sa cohérence », Frédéric Tupin (dir.), *Écoles ultramarines*, Paris, Anthropos, p. 23-46.
- Prudent, Lambert Félix, Tupin, Frédéric et Wharton, Sylvie (2005) (dir.), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne, Peter Lang.
- Prudent, Lambert Félix (2008), « Anomie, autonomie et polynomie », Claudine Bavoux, Lambert Félix Prudent, Sylvie Wharton (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme, Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS éditions, p. 101-116.